



Répondre aux exigences de reporting de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Référence

STD-CSRD02



Pré Requis

Maitriser les processus de l'entreprise



Public Concerné

Toutes les personnes activement impliquées dans le rapport de durabilité (provenant de diverses fonctions de l'entreprise telles que la gestion de la durabilité, la gestion, les ressources humaines, l'audit, le contrôle de gestion)

Objectifs :

- Découvrir comment le CSRD, l'ESRS et la taxonomie européenne s'interconnectent dans les rapports sur le développement durable.
- Disposer d'un aperçu complet de l'ESRS et apprendre à s'y retrouver dans le processus de reporting.
- Découvrir les étapes nécessaires au reporting développement durable dans son organisation et définir son rôle.
- Réaliser une évaluation de matérialité et élaborer une matrice de matérialité.
- Analyser les meilleures pratiques du secteur, comprendre les défis en matière de reporting et formuler des stratégies efficaces.

Contenu

- Introduction au rapport de durabilité
- Les fondamentaux de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)
- Description des ESRS
- Lien avec la Taxonomie
- Le processus de reporting
- Principaux défis, pièges et bonnes pratiques
- Premières étapes vers le reporting

Qualification Intervenant (e)(s)

Conseille-ère HSE



Moyens pédagogiques

- Présentation didactique
- REX formateur
- Libres échanges



Modalités d'évaluation

Evaluation de l'atteinte des objectifs de la formation par les stagiaires en fin de formation.